

Affaire suivie par Elise Bollier (03.86.72.43.76)

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES QUARTIERS DU MARDI 16 AVRIL 2019

La Commission des quartiers s'est réunie le mardi 16 avril 2019, à 18h00, au Nouvel Equipement de Territoire Rive-Droite/Saint-Gervais-Brazza.

ETAIENT PRESENTS :

Elus municipaux

Guy PARIS

Premier Adjoint chargé de la Démocratie de proximité, des Quartiers et de la Citoyenneté

Didier SERRA

Conseiller municipal

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT

Conseillère municipale

Représentants des habitants à la Commission des quartiers

Pascal DURVILLE

Conseil de quartier Centre-ville

Sylvie KOLOVRATEK

Conseil de quartier Piedalloues-La Noue

Philippe DURAND

Conseil de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre

Denis HERSANT

Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza

Serge MARTIN

Conseil de quartier Conches/Clairions

Jean-Luc CECILE

Conseil de quartier des Rosoirs

Christian LALANDE

Conseil de quartier Sainte-Geneviève

Emilie GARCIA

Conseil de quartier des Boussicats

Georges CARLIERE

Conseil de quartier des Brichères

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Stéphane CUZON

Directeur Cadre de Vie

Guillaume HOUDOT

Directeur Cohésion Sociale et Solidarité

Nathalie BRETONNE

Coordonnatrice

Nitousing CHARRIE-SEEDOYAL

Coordonnatrice

Elise BOLLIER

Coordonnatrice

EXCUSÉES :

Elodie ROY

Conseillère municipale

Rita DAUBISSE

Conseillère municipale

Malika OUNES

Conseillère municipale

ABSENTS :

Représentant

Conseil de quartier Saint-Siméon

Représentant

Conseil de quartier Rive-Droite

Préambule :

Guy Paris accueille les participants, dont un certain nombre sont nouvellement élus. Il propose un tour de table. Il rappelle les modalités de fonctionnement de la Commission.

Il présente Laura Déon qui est en charge de la démarche « Incroyables Comestibles », entreprise par la Jeune Chambre Economique (JCE).

Guy Paris souligne les partenariats efficaces qui se mettent en place entre les Conseils de quartiers et le corps enseignant, le Tiers Lieu, des associations, les équipements de territoire, permettant à la Démocratie de Proximité de fonctionner en coopération dynamique. Les Conseils de quartiers doivent être acteurs, encourager et entraîner les habitants dans une démarche participative.

Il donne la parole à Laura Déon.

Laura Déon évoque les différentes animations pilotées par la JCE, dans lesquelles certains Conseils de quartiers se sont investis : Le vingt (vin) du mois, le Repair Café, les Incroyables Comestibles.

Qu'est-ce que les Incroyables Comestibles ?

Ce projet consiste à faire pousser des petits légumes, des plantes aromatiques, des fleurs dans des bacs ou en pleine terre et en libre service. Trois possibilités sont viables : la culture en bacs, les potagers pleine terre et/ou la revalorisation d'espaces. Ces endroits peuvent ainsi contribuer à améliorer le cadre de vie dans le respect de l'environnement, favoriser les échanges et devenir un lieu d'éducation.

Ce projet été proposé sur chaque quartier en partenariat avec le Conseil de quartier, l'équipement de territoire, les écoles, les habitants. Certains Conseils de quartiers se sont lancés dans l'aventure. Des emplacements ont été repérés puis validés. Il ne peut être pérenne qu'avec l'implication et la coopération des habitants.

En 2019, les enfants de certaines écoles primaires ont fait les semis. Ces ateliers ont été très appréciés par les écoliers (686 enfants ont participé à leur préparation), les enseignants et les parents. Cette opération avec les enfants doit se poursuivre car elle assure, de ce fait, la continuité des espaces de jardinage. L'année prochaine, ce projet sera présenté à toutes les écoles.

Laura Déon remercie Stéphane Cuzon de son soutien et des conseils très avisés qui ont permis d'avancer sereinement.

Le rôle du Conseil de quartier qui souhaite s'impliquer sera :

- de remplir le document "permis à planter",
- de choisir comment et avec qui fabriquer les bacs (Tiers-Lieu, atelier possible avec les Nouveaux Equipements de Territoire, ...),
- d'animer les plantations et fédérer. Il pourrait s'agir des "incroyables rendez-vous" en fixant une périodicité.

Le rôle de la Jeune Chambre Economique est :

- de réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité,
- d'accompagner,
- de trouver des solutions,
- de faciliter les démarches.

Guy Paris insiste sur la non-obligation, pour les Conseils de quartiers, de participer. Ce qui est valable, vis-à-vis des écoles, sur la base du volontariat voire d'un projet d'école, ne s'applique pas systématiquement à d'autres partenaires. C'est un choix selon les envies, les capacités, la motivation de chacun. Il convient de respecter les volontés et cela vaut pour d'autres projets. C'est le début d'une expérience qu'il conviendra d'accompagner si ce projet perdure.

Elisabeth Gérard-Billebauld demande s'il y a eu des obstacles au niveau des enseignants et quels sont-ils ?

Les savoir-faire en matière de jardinage ont été soulevés. Il pourrait y avoir des petites formations pour les enseignants. Si besoin, au cours des premières années, il faudrait pouvoir bénéficier d'un accompagnement des services de la Ville, lors des ateliers de plantations.

A l'heure actuelle, huit Conseils de quartiers sont concernés. Les espaces ont été sélectionnés. Le nombre de bacs requis est de 18.

Il est demandé la prise en charge de 7 bacs qui seront fabriqués par "Au bonheur des chutes".
L'estimation est de **1 600 €**.
Le projet est validé.

Projets en cours

Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza - Aménagement d'un espace détente

Le Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza a travaillé sur l'aménagement d'un terrain en herbe rue Jules-Guignier, accessible à tous et non utilisé. Son dimensionnement autorise l'implantation de mobilier urbain, de structures de jeux, d'un terrain de pétanque et la création de parterres de plantations. L'aménagement complet est estimé à 53 000 €. Ce projet serait concrétisé en deux phases (2019 et 2020). La première phase consiste dans la création des cheminements, la création du terrain de pétanque et l'achat d'un banc et de deux fauteuils.

L'estimation est de **20 500 €**.

Le projet est validé.

Conseil de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre

- Achat de mobilier et remplacement d'une vitrine

La place de l'ancienne gare Saint-Amâtre mériterait un aménagement plus accueillant. En effet, elle possède un certain cachet et est un lieu de passage en proximité de la Coulée Verte. Les membres du Conseil de quartier souhaiteraient, dans un premier temps, l'achat de mobilier urbain, un banc et deux fauteuils. D'autre part, la vitrine d'informations a été dégradée et ne peut être réparée. Il convient donc de la remplacer.

L'estimation, pour l'achat du mobilier urbaine, est de **3 500 €**.

L'estimation, pour l'achat de la vitrine, est de : **450 €**

Les projets sont validés.

- Aménagement d'un terrain de pétanque

L'Arboretum est un parc reconnu où tous les habitants, d'Auxerre, de la Communauté de l'Auxerrois et les touristes, aiment profiter des nombreux aménagements mis à leur disposition. Il ne possède pas de terrain de pétanque, loisir ludique praticable en famille et entre amis. Les membres du Conseil de quartier pensent que cet équipement compléterait l'offre existante.

L'estimation est de : **5 000 €**

Le projet est validé.

Conseil de quartier Sainte-Geneviève - achat de panneaux

Lors du réaménagement du Parc, un espace jeux pour enfants a été créé. Il est très utilisé en particulier par de jeunes enfants. Cet endroit n'est pas clos et ne peut l'être, c'est un axe de circulations piétonnes, l'espace jeux s'inscrivant dans le périmètre protégé du parc. Malheureusement, trop de déjections canines jonchent cet endroit. Afin d'assurer un maximum de salubrité, les membres du Conseil de quartier souhaitent l'implantation de quatre panneaux "*Interdit aux chiens même tenus en laisse*".

L'estimation est de **450 €**.

Le projet est validé.

Conseil de quartier Centre-Ville - Aménagement d'un jardin potager

Dans le cadre de l'opération les « Incroyables Comestibles », le Conseil de quartier a travaillé en partenariat avec le Nouvel Equipement de Territoire et l'Association Porte d'Egleny.

Après une enquête positive auprès des résidents et des habitants du secteur de la Cité-Gouré, un terrain permet d'accueillir des plantations pleine terre et des bacs.

Afin d'encourager et de faciliter la réussite de ce projet géré par des bénévoles, le Conseil de quartier demande l'achat d'un coffre en bois pour ranger les outils, de deux récupérateurs d'eau pluviale et d'un portillon pour la clôture.

L'estimation est de **2 000 €**.

Le projet est validé.

Conseil de quartier des Piedalloues/la Noue - embellissement de la place du Cadran

Depuis plusieurs années, le Conseil de quartier se préoccupe de l'animation de la place du Cadran et réfléchit à son aménagement. L'été dernier, des ateliers jardinage parents/enfants ont permis de faire des plantations sur le parterre central. L'expérience est à renouveler en lui donnant des objectifs plus importants et en participant au projet des « Incroyables Comestibles ». Afin de soutenir ce projet, le Conseil de quartier sollicite l'achat d'un tuyau d'arrosage et d'arrosoirs.

L'estimation est de **135 €**.

Le projet est validé.

Conseil de quartier des Brichères - aménagement d'un terrain de bi-cross

Entre les rues Django-Reinhard et Jean-Michel-Renaitour, un grand espace est dédié à la détente et permet diverses animations et activités. Afin d'offrir une activité nouvelle au nombreuses familles fréquentant ce lieu avec de jeunes enfants, les membres du Conseil de quartier demandent la création d'un terrain de bi-cross, consistant davantage à créer de petites buttes, réservé aux enfants de moins de 12 ans.

L'estimation est de **5 000 €**.

Le projet est validé.

Conseil de quartier des Rosoirs - projet *Street Art*

Ce projet artistique consiste à détourner des éléments existants dans les rues, sur les trottoirs, pour créer des œuvres et faire travailler l'imaginaire, mettre de la couleur et rendre des rues plus attrayantes par ce caractère original et/ou humoristique. Les membres du Conseil de quartier souhaitent valoriser ce projet, associant des élèves des classes CM1 et CM2, dans le cadre d'un projet pédagogique et aidés par des parents et des habitants du quartier. Ils décident d'apporter un soutien particulier à ce concept créatif et fédérateur en offrant du matériel (peinture, pinceaux, ...).

L'estimation est de **2 000 €**.

Le projet est validé.

Le montant total engagé des projets validés en Commission de ce jour est de **42 535 €**.

Reste : **37 465 €**.

Il est décidé, à l'unanimité, d'acheter des bancs supplémentaires pour disposer d'un stock.

Questions diverses

Michel Lignon rappelle

- l'achat de deux bancs qui avait été validés. Ils ne sont pas posés.

- le récupérateur d'eau pluviale pour la place du Cadran a bien été acheté mais n'est toujours pas fonctionnel. Cela impacte le projet de fleurissement de cet espace. Il s'agit de la domanialité de l'Office Auxerrois de l'Habitat qui avait donné son accord mais n'a pas fait le nécessaire.
- les panneaux directionnels qui ne sont pas finalisés alors qu'ils ont été budgétés.
Guy Paris demande aux services concernés de faire le nécessaire pour que ces trois demandes aboutissent.

Jean-Luc Cécile (Conseil de quartier des Rosoires) revient sur le projet *Street Art*. Il indique qu'il y aura une inauguration le 21 juin prochain. Il s'agit d'une première tranche de réalisations pour enchaîner sur de nouveaux projets.
Il évoque la possibilité de peinture hydrochromique, visible uniquement lorsqu'il pleut.
Stéphane Cuzon rappelle que la réglementation ne permet pas de peindre les voiries.

Jean-Luc Cécile remercie, au nom du lycée Vauban, la dotation qui a permis d'acheter des bancs installés devant l'entrée de l'établissement à la disposition des élèves.

Elisabeth Gérard-Billebault dit qu'elle est fortement attachée au dispositif de Démocratie de Proximité qu'elle trouve passionnant. Elle souhaite savoir si des membres des Conseils de quartiers ont rencontré des "gilets jaunes" car, pour elle, ils ont soulevé des problématiques similaires. Elle pense aussi qu'ils n'ont pas connaissance de la richesse de ce dispositif. Les "gilets jaunes" pourraient ainsi se rendre compte que la société n'est pas aussi négative et vide de projets institutionnels.

La réponse est non. Guy Paris a reçu, en Mairie, des "gilets jaunes". Leur attente était principalement d'établir des référendums pour chaque sujet citoyen. Se pose alors, en outre, la question du financement. Il a aussi indiqué la difficulté, sur un dispositif de Démocratie de Proximité tel que le nôtre où l'on prône la participation citoyenne, de mobiliser, de trouver de la disponibilité et indiqué qu'il y avait forcément un cadre, des règles dont ils ne veulent pas. D'autant plus que maintenant, les Conseils de quartiers travaillent avec de nouveaux et nombreux partenaires.

Pascal Durville informe que le Conseil de quartier Centre-Ville mettra en place, en septembre, une autre campagne d'informations, par flyers et affiches, sur la propreté en indiquant le montant des amendes encourues.

Guy Paris indique que :

- En partenariat avec la JCE, le cœur de Ville se dotera de totems d'informations, placés dans des endroits stratégiques, indiquant le temps que l'on met à pied pour se rendre à un endroit (ex. : vous êtes ici, il faut X minutes pour vous rendre à la Cathédrale, au Silex, ...). Ce projet est destiné tant aux Auxerrois pour engager au déplacements piétons que pour les touristes afin de faciliter les visites. C'est un travail bien engagé.
- La bande intermédiaire, entre piétons et cyclistes, aménagée lors de la réfection de la rive gauche, sera recouverte pour permettre des circulations plus faciles et moins dangereuses.
- Les boîtes à livres ont été réceptionnées. Les services de la Ville ont validé les emplacements. La pose débutera mi-mai. Le Conseil de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre souhaite qu'elle soit implantée place Saint-Amâtre plutôt qu'à l'Arboretum, site initialement choisi.
- Les cendriers citoyens sont stockés, ils seront posés à la suite des boîtes à livres. Se pose toujours la question du reconditionnement des mégots. Il faudra trouver une solution adaptée et peu onéreuse.

Une seconde Commission des quartiers sera programmée fin juin 2019.

Guy Paris remercie l'ensemble des participants.

La séance est levée à 20h00.

Le Président de la Commission des quartiers,

Guy PARIS.